

> VIA L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 • PRÉTRAITEMENT

Les eaux usées sont collectées dans une fosse toutes eaux, qui recueille l'ensemble des eaux domestiques. Un prétraitement séparé des eaux des toilettes et des eaux ménagères (cuisine, douche, lavage ...) peut être existant sur les anciennes installations.

Les matières retenues par la fosse doivent être régulièrement évacuées par une entreprise spécialisée et agréée (camion de vidange).

2 • TRAITEMENT

En sortie de la fosse toutes eaux, l'eau est débarrassée des éléments solides, mais elle est cependant encore fortement polluée : elle doit donc être épurée.

L'élimination de la pollution est alors obtenue grâce à l'action des micro-organismes naturellement présents dans le sol ou dans un massif de sable. Un réseau de drains, disposé près de la surface du sol, assure la répartition des eaux dans le massif épurateur.

Des filières agréées, microstation ou filtre compact, peuvent être installées sur préconisations d'un bureau d'étude et regroupent alors le prétraitement et le traitement.

3 • ÉVACUATION

L'évacuation de l'effluent traité s'opère dans le sol par écoulement sous le dispositif de traitement traditionnel ou dans une zone d'infiltration.

